espri

Rapport annuel 2022

SOMMAIRE

MESSAGE DE LA PRESIDENTE	**3**
MESSAGE DU DIRECTEUR	**4**
ESPRI EN CHIFFRES	**5**
FAITS MARQUANTS	**6**
ÉTATS FINANCIERS	**6**
NOTES COMPLEMENTAIRES AUX ETATS FINANCIERS	**8**
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT	**8**

POUR UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DE CE PRÉSENT RAPPORT, LA FORME MASCULINE EST UTILISÉE POUR L'ENSEMBLE DES PERSONNES

ASSOCIATION ESPRI
CH. DES ROSIERS 1
1860 AIGLE
T. 024 466 14 17
INFO@ESPRI-VD.CH
WWW.ESPRI-VD.CH

© 2023 ESPRI
Responsable de la rédaction Gianni Romano

MESSAGE DE LA PRESIDENTE

La situation socio-sanitaire qui a encore impacté notre quotidien en 2022 nous a amenés à reconsidérer toujours plus et à sa juste valeur ce que nous avons de plus précieux : notre environnement naturel. Le besoin de reprendre le cours des choses et de maîtriser notre quotidien doit aussi nous inciter à agir pour la sauvegarde de l'équilibre entre l'activité humaine et la nature. Dans ce contexte, c'est un beau projet de participer au développement de l'Association ESPRI, au service de l'insertion socio-professionnelle, de la nature et de la faune. Le plan d'action biodiversité 2019-2030 du canton nous révèle que : « Contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'état de la biodiversité est préoccupant également dans notre canton. Le canton de Vaud a une responsabilité pour 80 espèces prioritaires pour lesquelles il est invité à initier urgemment des mesures. »1 Dans le cadre de ce plan d'action 2019, le Conseil d'État s'est adressé en premier lieu aux services de l'administration. Ainsi, et grâce à cette sphère de responsabilité des autorités, est née la collaboration entre ESPRI, la Direction générale de l'environnement (DGE) et la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS), précurseurs puisqu'ils proposent avec ESPRI un programme complet d'acquisition de compétences professionnelles et scolaires, tout en favorisant l'accès à l'emploi des bénéficiaires du revenu d'insertion. Au nom du Comité, je remercie les directions des services de l'administration cantonale susnommés pour leur considérable et aimable collaboration. Je remercie tout particulièrement les collaborateurs pour leur bel engagement et la concrétisation de programmes de formation adaptés, d'une approche et d'un suivi de la recherche d'emploi personnalisé et de travaux à l'extérieur et en atelier répondant aux exigences de nos mandants. Enfin, je remercie les membres du Comité pour leur grande disponibilité qui a permis que ce projet se développe dans une période toujours aussi mouvementée.

MARIA LETIZIA SEQUI

« Le coût de la protection du milieu naturel est beaucoup plus faible que le coût de sa reconstitution.
La défense de la nature est rentable pour les nations »

Philippe St Marc

---

1 Extrait tiré de la plaquette de synthèse du plan d'action biodiversité 2019-2030, décembre 2019

MESSAGE DU DIRECTEUR

En cette deuxième année d'activité, ESPRI a développé et consolidé sa collaboration avec les divisions et les services cantonaux de la Direction générale de l'environnement (DGE). Plus de 40 chantiers ont été réalisés, de l'entretien sylvicole à la construction, de la lutte contre les plantes invasives à la revitalisation des cours d'eau, de la protection du bétail contre les attaques du loup à la réalisation d'un sentier didactique dédié à la récolte et à la connaissance du bois de résonance, du Mont Tendre à Rougemont. Tout ceci n'aurait pu se faire sans la confiance et le soutien financier de la Direction générale de la cohésion sociale. Toujours soucieux d'offrir des conditions de formation et d'acquisition de compétences adaptées et personnalisées, le Comité et ses collaborateurs ont à cœur de permettre à chaque participant d'œuvrer pour son projet professionnel dans un contexte bienveillant de suivi et d'activités. Les résultats sont parlants, puisque six participants sur dix ont décroché un emploi ou une formation.

Aperçu de la production

Le pôle activités a dépassé avec aisance son objectif d'autofinancement, avec un résultat supérieur de 50,3%. Quant au programme lui-même, son succès a été tel auprès des autorités d'application et des bénéficiaires du revenu d'insertion que la structure a accueilli plus de participants que prévu, soit 24,06 participants en moyenne par mois tout au long de l'année, une différence de plus de 20,3% par rapport à la commande initiale.

Aperçu du fonctionnement

Le staff est composé de 6 collaborateurs, 1 directeur, 1 responsable de projet en charge du pôle formation-insertion, 1 conseiller en insertion en charge de la validation du projet professionnel et du placement, 2 formateurs en charge des cours de français professionnel et de l'édition d'ESPRI Journal, 1 responsable d'activités en charge de la réalisation de travaux en faveur de la biodiversité et de la faune.

Perspectives d'avenir

L'Association peut et souhaite consolider ses collaborations avec les instances cantonales en étant force de proposition, tout en respectant la dynamique et les fondements théoriques et pratiques qui se sont instaurés depuis ses débuts en octobre 2020.

« LA PHILOSOPHIE D'ACTION ENTREPRISE PAR ESPRI S'ACCORDE AVEC LES PRINCIPES DU PLAN CLIMAT VAUDOIS »

GIANNI ROMANO

ESPRI EN CHIFFRES

Capacité d'accueil

« Capacité d'accueil de 4 participants supplémentaires, pour un effectif total de 20 participants »

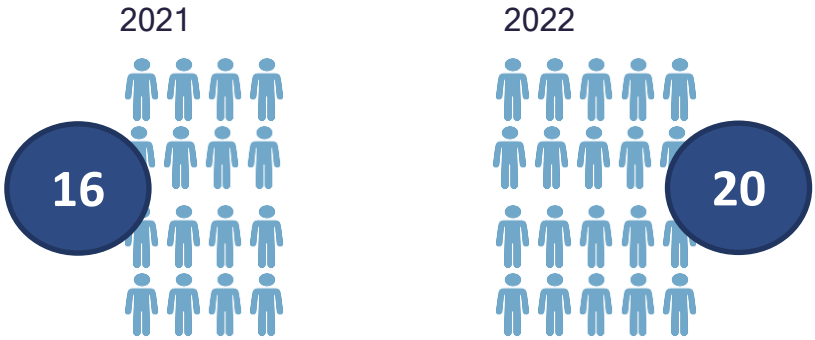

Totalité d'accueil

« Accueil total de 59 participants contre 25 en 2021 »

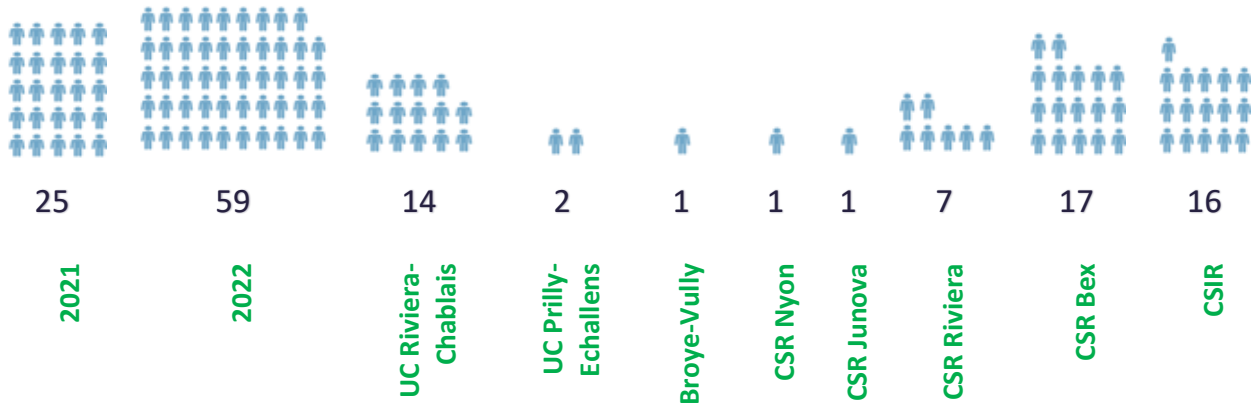

Placement

« Taux de placement de 57% » *Résultats d'insertion sur 21 participants ayant terminé le programme en contrat conventionné en 2022*

FAITS MARQUANTS

Février : début de notre collaboration avec l'Unité commune (UC) Riviera-Chablais

Mai : Sophie Perraudin rejoint l'équipe en tant que formatrice et responsable de l'atelier journal

Juillet : pour sa quatrième édition, le journal change de look et de format, il devient officiellement ESPRI Journal

Août : l'atelier se dote de nouvelles machines pour le travail du bois

Septembre : Charline Marmier rejoint l'équipe en tant que formatrice en charge des cours d'appui et de français professionnel

Décembre : les portes ouvertes « ESPRI D'OUVERTURE » : un espace d'exposition photos et une conférence sur le loup animée par Monsieur Landry, éthologue et expert de la biologie du loup en système pastoral ; un vrai succès !

ETATS FINANCIERS

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2022	2021
Trésorerie	213 011,17	91 544,41
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	71 000,00	63 355,55
Autres créances à court terme	0,00	6 584,85
Actifs de régularisation	10 520,15	8 455,90
Actif circulant	**294 531,32**	**169 940,71**
Immobilisations corporelles meubles	16 670,00	25 000,00
Actif immobilisé	**16 670,00**	**16 670,00**
TOTAL DE L'ACTIF	**311'201.32**	**194'940.71**

PASSIF	2022	2021
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	6 661,75	2 264,34
Autres dettes à court terme	16 894,86	1 207,12
Passifs de régularisation	217 044,71	154 033,25
Capitaux étrangers	**240 601,32**	**157 504,71**
Fonds d'égalisation	70 600,00	37 436,00
Capitaux propres	**70 600,00**	**37 436,00**
TOTAL DU PASSIF	**311 201,32**	**194 940,71**

Compte de résultat de l'exercice

EXPLOITATION	2022	2020/2021 (456 jours)
Subventions et recettes	886 380,75	892 211,01
Charges directes	-37 631,80	-43 092,91
Salaires et charges du personnel	-587 160,00	-534 847,84
Charges de fonctionnement	-161 160,34	-118 144,64
Résultat avant intérêts, variation du fonds d'égalisation, restitution de subvention et amortissements	**100 428,61**	**196 125,62**
Charges et produits financiers	74,54	-75,42
Résultat avant variation du fonds d'égalisation, restitution de subvention et amortissements	**100 503,15**	**196 050,20**
Amortissements	-8 330,00	-7 830,10
Résultat avant variation du fonds d'égalisation, restitution de subvention	**92 173,15**	**188 220,10**
Variation du fonds	**-33 164,00**	**-37 436,00**
Restitution de la subvention à la DGCS	-59 009,15	-150 784,10
RESULTAT DE L'EXERCICE	**0,00**	**0,00**

Autres informations concernant l'exercice	2022	2020/2021 (456 jours)
Fonds d'égalisation au 31 décembre	**-70 600,00**	**-37 436,00**
Montant de la subvention à restituer au 1er janvier	-150 784,10	0,00
Restitution de la subvention à la DGCS	-59 009,15	-150 784,10
Subventions à restituer à la DGCS au 31 décembre	**-209 793,25**	**-150 784,10**
Dettes résultant de contrats de leasing non inscrites au bilan	**21 091,97**	**31 638,60**

État des flux de trésorerie

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**121 466,76**	**124 374,51**
Acquisitions de véhicules	0,00	-32 830,10
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**0,00**	**-32 830,10**
Variation de la trésorerie nette	**121 466,76**	**91 544,41**
Disponibilité de trésorerie au 1er janvier	91 544,41	0,00
Variation de la trésorerie nette de l'exercice	121 466,76	91 544,41
Disponibilité de trésorerie au 31 décembre	**213 011,17**	**91 544,41**
Carte de crédit, c/c	256,27	493,02
Détail de la disponibilité de trésorerie au 31.12	**213 011,17**	**91 544,41**

« La comptabilité de trésorerie pratiquée à ESPRI nous permet une saisie comptable allégée et donc un gain de temps non négligeable. Quant à la révision des comptes, elle se base sur la vérification de l'existence réelle des actifs et la saisie intégrale des passifs, sur la conformité aux statuts et à la loi, sur la saisie correcte des transactions comptables, des pièces comptables, des avis bancaires, etc. Ce travail est confié à la fiduciaire OFICO sous mandat du Comité. »

Gianni Romano, responsable des finances ESPRI

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

Actifs transitoires
Le solde correspond à un loyer ainsi qu'à des assurances et des charges payées d'avance.
Installation informatique
Il s'agit de l'infrastructure informatique pour le début de l'activité.
Un amortissement linéaire de 25% est effectué sur le poste.
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services
Les créanciers 2021 ont été réglés. Le montant correspond aux factures 2022 à payer en 2023. Celles-ci ont toutes été réglées au jour de l'assemblée générale.
Autres dettes à court terme
Il s'agit des décomptes finaux à payer concernant différentes charges sociales. Les montants ont tous été versés au jour de l'assemblée générale.
Charges à payer
Le solde correspond à des charges pour l'exercice 2022 dont les factures n'avaient pas été reçues à la date du bouclement des comptes.
Fonds d'égalisation du résultat DGCS
Le résultat positif maximum annuel du compte d'exploitation qui peut être affecté au fonds ne peut pas dépasser 5% du montant maximum de la subvention pour l'année sous revue. Le plafond du fonds se monte à 10% de la subvention annuelle.
Subventions à restituer (DGCS)
Au-delà de ces limites, les résultats positifs résiduels du compte d'exploitation sont restitués à la DGCS.

Points importants

Les dépenses par rubrique budgétaire font l'objet d'un suivi rigoureux. Des compensations sont possibles entre les rubriques budgétaires jusqu'à concurrence de 10% par rubrique budgétaire, à l'exception des charges en matière de ressources humaines et d'investissements.
Dans ce contexte, la direction et les collaborateurs ont décidé d'agir préventivement en se fixant un objectif et un plan d'action qui portait sur un modèle d'affaires économe, d'achats responsable, etc.
Cet objectif a été atteint puisque les dépenses par rubrique ont été contenues et le budget respecté.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Sur les comptes 2022 de l'association, ESPRI entreprises sociales pour l'insertion, La Tour-de-Peilz, relatif à l'examen succinct des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Au comité de l'association ESPRI entreprises sociales pour l'insertion, à La Tour-de-Peilz. Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association ESPRI entreprises sociales pour l'insertion pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.
Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité du comité, alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur les comptes annuels sur la base de notre examen succinct. Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 « Review (examen succinct) d'états financiers ». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit, et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit. Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne correspondent pas au cadre légal et aux statuts.

Lausanne, le 27 mars 2023
OFICO -Fiduciaire SA

M. Roberto Francioli Expert-réviseur
M. Paul Jaccard Expert-réviseur